



LIBERTÉ D'EXPRESSION

En 1968, Marcelle Ferron a dû se battre contre l'imposition de balises de création pour la verrière de la station de métro Champ-de-Mars; cosignataire du manifeste *Refus Global*, elle a toute sa vie milité pour que la liberté d'expression, aux niveaux politique, social ou artistique soit toujours reconnue. Son engagement en ce sens nous a inspirés tout au long de notre démarche de design.

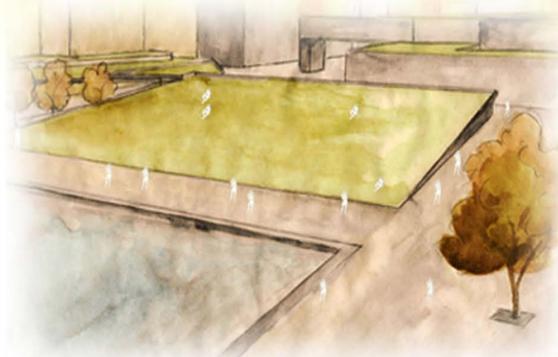
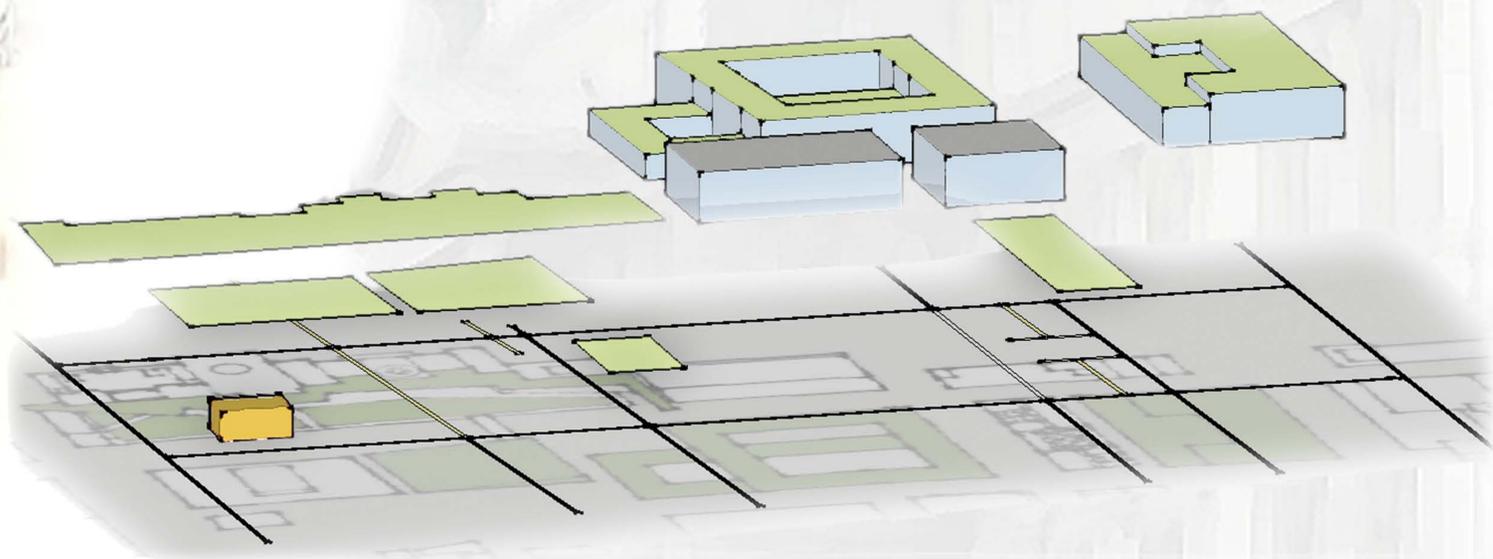
L'environnement spatial dans lequel s'insère le projet de réaménagement des abords de la station de métro Champ-de-Mars se distingue par son caractère éclectique, au carrefour de la société québécoise moderne et des traces de l'ancienne; diverses cultures s'y côtoient, certaines de façon éphémère lors de congrès internationaux, d'autres de manière plus répétitive, ancrée dans la quotidienneté des habitants et des travailleurs du quartier.

Où pouvons-nous les faire se rencontrer?

Nous avons créé pour commencer un grand espace public autour de la station de métro Champ-de-Mars, que nous avons nommé Place Marcelle-Ferron; un bassin peu profond faisant face à un plan incliné (pelouse) encadre le côté sud-ouest de la place; pendant le jour, des jeux d'eau animent ce plan d'eau alors que le soir, la verrière s'y reflète; le bassin peut être asséché et servir de scène extérieure lors de spectacle en plein air. Une passerelle piétonnière au-dessus de la rue Saint-Antoine relie la place du Champ-de-Mars et le haut du plan incliné, permettant une découverte en surplomb de l'espace.

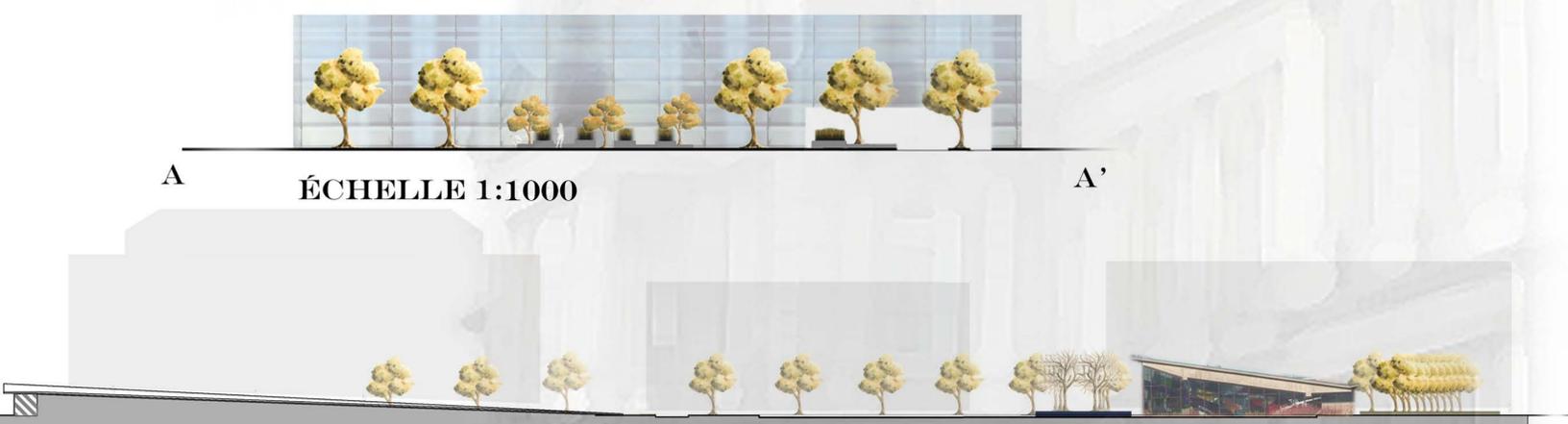
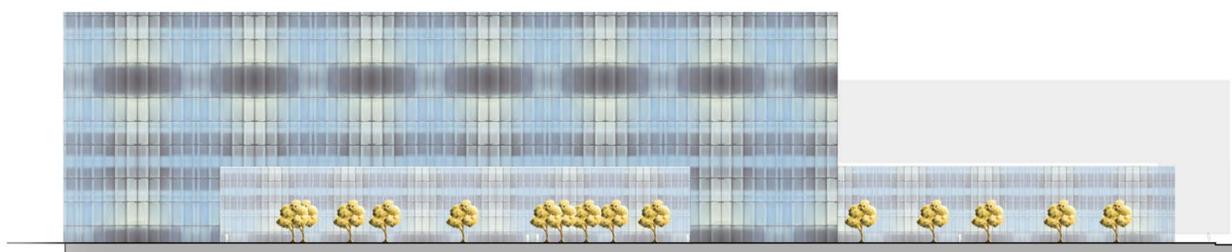
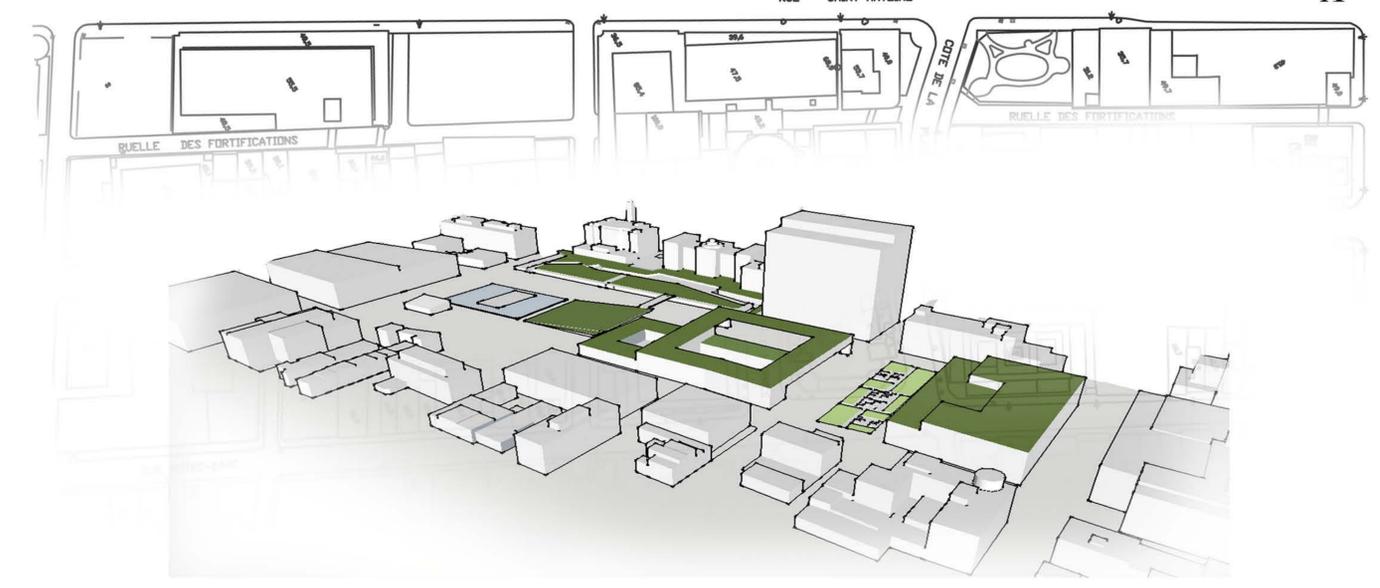
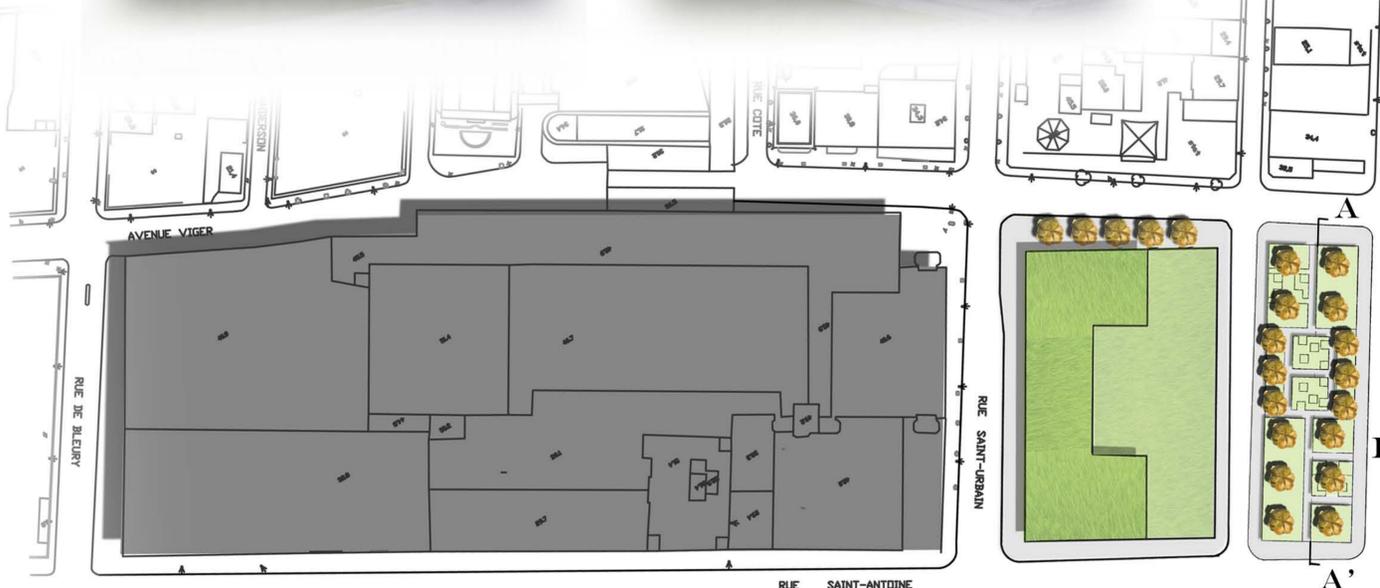
La place Jean-Paul Riopelle, encadrée par des édifices imposants et de facture contemporaine, nous a servi de point de référence pour créer un deuxième espace public, puisque l'emplacement de ce dernier, entre l'agrandissement projeté du Palais des Congrès et les futurs édifices du Quartier de la Santé, en reproduit les mêmes conditions spatiales. Les matériaux au sol utilisés sont les mêmes, afin de marquer encore plus ce lien; le granit, en accord avec le caractère prestigieux du lieu, est présent de la même manière dans la conception du mobilier, constitué de cubes superposés servant tantôt de bancs, tantôt de bacs de plantation. Cette proposition de place publique nous semble pertinente dans la perspective de créer une séquence cohérente de lieux publics à partir du square Victoria jusqu'à la future place du Pied-du-Courant.

Enfin, le parcours du piéton a été considéré et favorisé sous plusieurs aspects; les liens visuels avec la Cité administrative ont été renforcés par le maintien ou la correction de certains tracés, notamment dans l'axe de la rue Hotel-de-Ville; la démolition des bretelles d'accès à l'autoroute Ville-Marie nous a semblé une raison suffisante pour retrancher une voie automobile aux rues Viger et Saint-Antoine, élargir les trottoirs et ainsi faciliter l'accès au site et susciter un plus grand désir d'appropriation par les utilisateurs.



LE TEMPS D'UNE FUGUE

E-088-JM



B
ÉCHELLE 1:625

A A'
ÉCHELLE 1:1000

LE TEMPS D'UNE FUGUE

E-088-JM